

Juzet de Luchon, le 19/06/23



S.O.S Ecoles de montagne
Mairie
31110 Juzet de Luchon

Monsieur le DASEN,

L'association SOS Ecoles de montagne prend la plume pour vous souhaiter la bienvenue dans le département.

Nous sommes attachés à l'Ecole publique de montagne que nous défendons dans le canton de Bagnères de Luchon depuis quinze ans.

Au même titre que l'agriculture, nous réclamons le zonage de montagne pour les établissements scolaires, tel qu'il existe dans les départements voisins des Hautes Pyrénées et de l'Ariège.

Faute de ce zonage particulier, nous nous heurtons chaque année à l'incompréhension des services académiques, lesquels oublient régulièrement de prendre en compte nos spécificités de montagne. L'établissement d'une zone de montagne dans le département de la Haute Garonne permettrait d'établir un cadre tenant compte de ces spécificités et d'aborder plus sereinement les questions de carte scolaire.

Vos prédécesseurs n'ont pas daigné ouvrir le dialogue avec nous ; nous espérons qu'il en sera désormais autrement. Nous nous tenons à disposition pour vous présenter notre argumentaire.

Dans ce contexte, le bureau local de la FCPE de Bagnères de Luchon se joint à nous pour vous demander le maintient du poste à l'école maternelle les Eterlous. Le service public de l'Education se doit de considérer les particularités des établissements en milieu rural isolé et en milieu montagnard afin de garantir une équité de service.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations citoyennes

La présidence